



Rise – Innovative Starters Edition 2018

Damien Littré – 20 avril 2018



Rise - Innovative Starters



- 8ème édition (mesure lancée en 2011)
- Sélection sur base d'un Plan stratégique d'Innovation de 3 ans maximum, à caractère global : R&D, business development, finance, marketing, ...
- Impact positif sur la RBC : emploi, économie & environnement
- Aide maximale de **500.000** € par entreprise, max 3 lauréats
- Couverture des dépenses de toutes natures liées au PSI



Rise - Innovative Starters

Les objectifs de l'action Rise :

- Accompagner le(s) entreprise(s) lauréates dans leur croissance
- Assurer une valorisation significative en RBC notamment en terme de création d'emplois directs et indirects sur la durée du PSI
- Créer et maintenir des compétences techniques de pointe, peu ou non existantes en RBC

Présentation Rise - Innovative Starters

Lauréats 2018 : *Urbantz*

Zensor

Easyvest

Lauréats 2016: *Nviso*

LEX.BE

Communitings

Lauréats 2015: *Amia Systems*

Productize

Woorank

Lauréats 2014: *Nalys*

Fyteko

Tapptic

Lauréats 2013 : *Real Impact Analytics,*

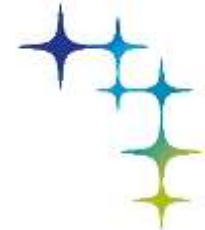
The Biotech Quality Group

Domobios

Lauréats 2012 : *D-Sight,*

Be-Park

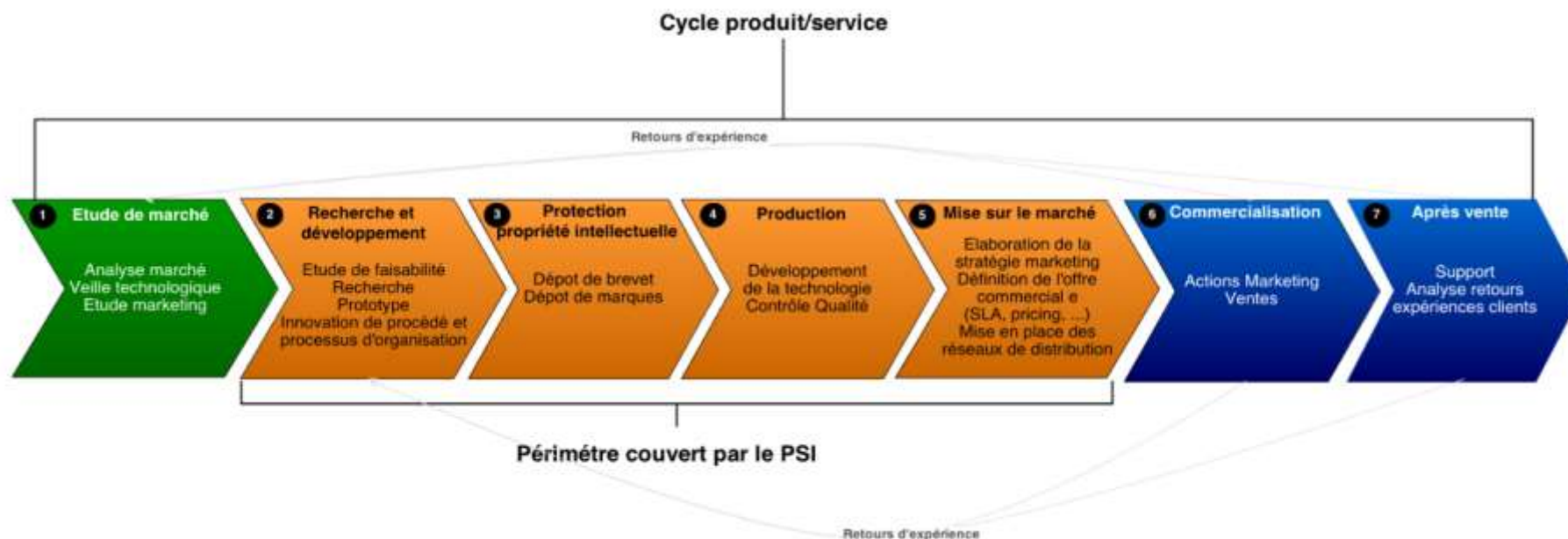
Lauréat 2011 : *Collibra*



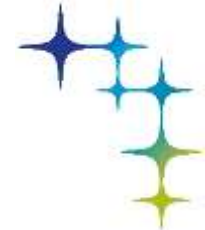
Périmètre du PSI

Spécificité de l'action : caractère plus global que nos autres aides : pas uniquement de la R&D

Nous encourageons les candidats à utiliser toutes les possibilités de l'action !



Planning Rise 2018



	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec
Lancement appel					↓							
Durée appel				←→								
Recevabilité							←→					
Pré-sélection							←→					
Organisation jury								←→				
Jury									↓			
Rapport & conventions										←→		
Décision Innoviris											↓	
Décision Gouvernement												←→

Planning Rise 2018



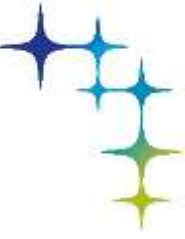
- ⚙️ Le projet peut commencer entre le 1/1/2019 et le 31/3/2019.
- ⚙️ Durée maximale du projet : 36 mois
- ⚙️ Durée minimale du projet : / (mais rares sont les projets de moins de 12 mois.... BUT = Plan stratégique)



ETAPE 1 : RECEVABILITE (JUILLET)

PRINCIPAUX CRITERES D'ELIGIBILITE ET RECEVABILITE (= « ticket d'entrée »)

- ✚ ✚ Être une Jeune Pousse Innovante selon le RGEC:
 - ✚ ✚ Être une petite entreprise non cotée (entreprise créée au plus tard le 13/7/2018)
 - ✚ ✚ Avoir moins de 5 ans au 1/1/2019 (-> création après le 01/01/2014)
 - ✚ ✚ Ne pas avoir repris l'activité d'une autre entreprise ou être issue d'une concentration
 - ✚ ✚ SOIT Certification par un expert externe que l'entreprise développera dans un avenir prévisible des produits, services ou procédés innovants
 - ✚ ✚ SOIT Dépenses de recherche et développement de l'entreprise qui représentent au moins 10 % du total des coûts d'exploitation au cours d'au moins un des trois derniers exercices.
- ✚ ✚ Avoir au moins un siège d'exploitation en RBC et y développer ses activités
- ✚ ✚ Avoir respecté ses obligations dans le cadre d'aides antérieures octroyées par la RBC
- ✚ ✚ Ne pas avoir déjà obtenu le prix RISE dans le passé
- ✚ ✚ Soumettre un dossier complet, en utilisant notre formulaire, pour le 13 juillet à 14h (version papier + version électronique).



ETAPE 2 : PRE-SELECTION (JUILLET)

- Réalisée en interne au sein d'Innoviris, en utilisant les mêmes critères que pour l'évaluation finale
- Sur base du dossier papier
- But : identifier les dossiers les plus porteurs pour les soumettre au jury

Aspects technologiques	Aspects business
Caractère novateur du PSI	Santé financière
Défis technologiques	Cohérence de la stratégie globale et du business model
Compétence de l'équipe	Qualité et pertinence du plan financier
Cohérence et réalisme du programme de travail et du budget	Impact sur la RBC
Aspects transversaux	
Caractère stratégique du PSI	Qualité du dossier

Tous les aspects sont importants !



ETAPE 3 : DEFENSE DEVANT JURY (SEPTEMBRE)

- ✦ Jury composé de représentants d'Innoviris, d'autres institutions régionales (Finance.brussels) et de plusieurs experts externes (business angels, experts techniques, coachs en entrepreneuriat, etc.).
- ✦ Défense des projets pré-sélectionnés, séance de questions-réponses
- ✦ Evaluation sur base des mêmes critères que pour la présélection (+ qualité défense orale)

Comment remplir le formulaire ? Do's and Don'ts



- ††† Le formulaire reprend toutes les informations nécessaires (et uniquement celles-ci) -> bien suivre le formulaire et les instructions
- ††† A. Fiche synthétique : infos clés
- ††† B. Présentation de l'entreprise
- ††† C. Données financières
- ††† D. Plan Stratégique d'Innovation
- ††† E. Etude de marché et valorisation

Présentation de l'entreprise et activités



- ✦ Détailler l'actionnariat de l'entreprise (pour calcul de taille + vérification éligibilité)
- ✦ Expliquer l'historique de l'entreprise, de ses activités, de ses produits. Fondateurs, évolution, moments clés, clients importants, etc.

Données financières du demandeur

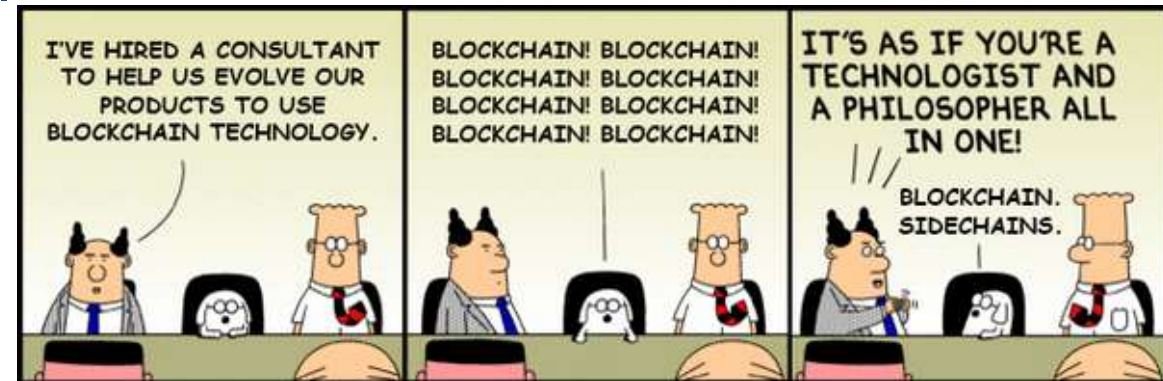


- +†‡ Cette section nous permet d'avoir une vision synthétique de votre santé financière
- +†‡ Les bilans comptables et comptes annuels des trois dernières années sont fournis en annexe.
- +†‡ La section vous permet de nous expliquer les éléments importants : justification d'une dette importante, explication des éléments qui permettent de déduire que 10% des dépenses de l'entreprise sont consacrés à la R&D, explication de fluctuations importantes du personnel, etc.

Plan Stratégique d'Innovation



- ⚡ Sans doute la section la plus importante.
- ⚡ Elle vous permet d'expliquer le contexte du plan (situation actuelle de l'entreprise, challenges rencontrés), l'objectif final (où vous voulez arriver) et les actions qui seront mises en place pour y arriver (développements technologiques, actions pré-commerciales, etc.)
- ⚡ Le but est de présenter une vision cohérente et globale du passage de l'entreprise de son stade actuel de développement à un stade plus avancé.
- ⚡ Le découpage en WP est très important, de même que le respect du canevas du formulaire. Il est primordial de bien détailler **ce qui va être fait, les défis technologiques** et les **résultats escomptés**.
- ⚡ Il n'est pas suffisant de citer les technologies (« nous utiliserons du Machine Learning) – des détails sont nécessaires.
- ⚡ Budget : voir [Directives Comptables](#)
Contactez-nous en cas de doute sur les frais éligibles pour le budget



Etude de marché et perspectives de valorisation



- †† Cette section permet de présenter l'étude de marché qui est à la base du PSI (comment l'entreprise a-t-elle déterminé qu'il s'agissant d'une stratégie porteuse ?)
- †† Elle permet également d'expliquer en quoi le PSI sera positif pour l'entreprise (quelles retombées commerciales ?) et pour la RBC (Emploi ? Environnement ? Défis sociétaux ?)
- †† Il s'agit également d'expliquer comment la croissance de l'entreprise sera gérée.
- †† Un business plan et un plan financier doivent être joints. Il est crucial de bien expliciter leurs hypothèses de construction

Après l'octroi du subside...



- †† Remise de rapports tous les 6 mois :
 - †† Rapport d'activité (état d'avancement du PSI).
 - †† Rapport comptable (créances, justificatifs et décomptes).
- †† Une réunion de suivi est organisée tous les ans.
- †† Trois ans après la fin du PSI : rapport sur l'usage et la valorisation industrielle des résultats du PSI subsidié.
- †† Attention : il est interdit de cumuler l'aide RISE et d'autres financements pour les mêmes coûts éligibles -> prévenir Innoviris de toute aide demandée ou octroyée dans les 3 ans de l'octroi de l'aide RISE

Merci pour votre attention !



<http://www.innoviris.be/fr/soutien-financier-entreprises/programmes-bruxellois/rise-innovative-starters>



+32 2 600 50 71



dlittre@innoviris.brussels

ATTENTION : NOUS NE REPONDONS QU'À DES QUESTIONS GÉNÉRALES SUR LA PROCÉDURE

Merci à tous ceux qui ont relayé notre appel !

startups.be

